

**Communiqué conjoint SRE – Union Européenne**  
Ville de Mexico, le 24 mai 2016

**Le Mexique et l'Union européenne annoncent le début des négociations pour la modernisation de leur cadre juridique bilatéral**

A l'occasion de sa visite au Mexique, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, conjointement avec la Ministre des Affaires étrangères du Mexique, Claudia Ruiz Massieu, et le Ministre de l'Économie, Ildefonso Guajardo Villarreal, a annoncé, le 23 mai 2016, que le Conseil de l'Union européenne a approuvé le mandat pour négocier la modernisation de l'accord global Mexique-UE.

Cette annonce fait suite au VII Sommet UE-Mexique, qui s'est tenu au niveau présidentiel en juin 2015, au cours duquel l'engagement de remettre à niveau le cadre institutionnel bilatéral relatif aux piliers politique, commercial et de coopération a été réitéré, afin de l'adapter à la nouvelle réalité entre les Parties et la scène internationale.

Le Mexique et l'Union européenne ont convenu de tenir le premier cycle de négociations en juin prochain, à une date à convenir d'un commun accord, et ils se sont engagés à avancer rapidement dans le processus de négociation, afin de disposer le plus rapidement possible d'un nouveau cadre juridique.

Le processus qui commence aujourd'hui est d'une grande importance pour les relations extérieures tant de l'Union européenne que du Mexique. La mise à jour de notre cadre juridique sera l'élément clé permettant d'atteindre un dialogue politique plus étroit et plus profond. En matière de coopération internationale, un soutien continuera d'être apporté au développement national dans divers domaines, et l'on continuera à promouvoir des programmes de coopération triangulaire, y compris ceux en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Sur le plan économique, l'objectif est d'atteindre une plus grande interpénétration de nos économies, développer pleinement le potentiel de nos liens, et de nous adapter aux nouvelles réalités du commerce et des flux de capitaux au niveau mondial.

Les deux parties sont convaincues que ce nouveau cadre juridique servira les intérêts à court, moyen et long terme, de 625 millions d'Européens et de Mexicains.

## **Contexte:**

En janvier 2013, au cours du 1<sup>er</sup> Sommet CELAC-UE à Santiago du Chili, avec présidents de l'époque du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et de la Commission européenne, José Manuel Barroso, il a été convenu avec le président Enrique Peña Nieto de démarrer un processus de réflexion en vue de mettre à jour le cadre juridique régissant les relations entre l'Union européenne et le Mexique, qui consiste en l'Accord de partenariat économique, coordination politique et coopération, connu sous le nom d'Accord global, en vigueur depuis 2000, et en l'Association stratégique signée en 2009, à laquelle il a été donné un contenu avec le Plan exécutif conjoint en 2010.

L'objectif de cette révision des instruments bilatéraux est de savoir ce qui peut être actualisé afin d'améliorer leur fonctionnement et de renforcer la relation entre le Mexique et l'Union européenne pour la rendre plus profonde, égalitaire et efficace. Le but est de créer un instrument tout à fait capable de relever les défis dans un environnement international de plus en plus complexe.

Il convient de rappeler que l'Union européenne et le Mexique ont profondément changé au cours des trois dernières décennies. Dans le cas de l'Union européenne, le plus grand élargissement de son histoire a eu lieu, pour compter aujourd'hui 28 États membres, et le processus d'intégration a été approfondi par le traité de Lisbonne, des modifications qui lui ont permis d'avoir une présence plus forte sur la scène internationale.

Dans le cas du Mexique, le pays a réussi à opérer une transition vers une démocratie pleine et vigoureuse. Le système économique a été modernisé, élargissant ses liens à l'étranger et ses institutions ont été renforcées. Ces changements, associés à des réformes structurelles réalisés au cours de l'administration du président Peña Nieto, ont ouvert de nombreuses opportunités qui permettent maintenant au Mexique d'être la 15<sup>ème</sup> plus grande économie dans le monde et la 13<sup>ème</sup> puissance commerciale.

En outre, il faut prendre en considération le fait que la scène internationale a beaucoup changé au cours des dernières années, en particulier dans les domaines du dialogue politique, du commerce et de l'investissement, et de la coopération. Dans le domaine politique, les acteurs sur la scène internationale se sont multipliés, de nouveaux éléments ont été ajoutés à l'ordre du jour et de nouveaux défis se sont présentés. En matière commerciale et d'investissement, les règles de la circulation des biens, des services et des capitaux ont évolué avec la signature d'accords nouveaux et ambitieux.

Enfin, dans le domaine de la coopération internationale pour le développement, les modalités sont diversifiées et le Mexique, en particulier, a créé son Agence de Coopération pour le Développement International (AMEXCID), qui a renforcé ses capacités en tant que fournisseur de coopération.

Tous ces facteurs font qu'il est nécessaire de mettre à jour les outils, les institutions, les dialogues et les mécanismes de la relation entre l'Union européenne et le Mexique. Il est essentiel de les adapter aux nouvelles circonstances de la mondialisation pour exploiter pleinement les possibilités offertes par cette relation.

De janvier 2013 à ce jour, les deux parties ont travaillé à définir une stratégie pour faire les ajustements nécessaires au cadre juridique bilatéral. En plus des études d'impact, nous avons développé un *rapport de vision conjointe* dans lequel nous avons exprimé notre niveau d'ambition et le point de départ commun pour notre nouveau cadre institutionnel et fonctionnel.

**Pour plus d'information:**

- Direction Général de Communication Sociale, Ministère des Affaires étrangères [*Dirección de Comunicación Social, Secretaría de Relaciones Exteriores*].
- Ekaterini Makri, Responsable de Presse de la Délégation de l'UE au Mexique.
- Catherine Ray, Porte-parole principale du Service européen d'action extérieure.

ooOOoo

Suivez-nous sur Twitter: [@SRE\\_mx](https://twitter.com/SRE_mx)

Plaza Juárez 20, P.B. Col. Centro  
Del. Cuauhtémoc, México D.F., 06010  
t.+52 (55) 3686 5210 | 3686 5214  
[www.sre.gob.mx](http://www.sre.gob.mx)